

ERIC LUCAS

Autiste CIM-10 F84.5 à haut potentiel altruiste
Rescapé de la psychiatrie publique française
Martyr Administratif Français depuis 1994
Fondateur de Autistan.org en 2014
Demandeur d'asile au Brésil depuis 2017

ERICLUCAS.org



20200625_ICAMDAAD---MEAE-FAE-SFE-
MASAS-Demande-réponses-mutisme-
rappels-absence-aide



L.R.A.R. RR108153186BR

**Monsieur le Chef de Mission
FAE/SFE/MASAS**

Ministère de l'Europe et des Affaires Etrangères

37, quai d'Orsay

75351 PARIS

France

ICAMDAAD (Injustice et cauchemar administratifs du mutisme et du défaut d'accès à l'assistance et aux droits)

Demande de réponses quant au mutisme relatif à mes rappels concernant l'absence de l'aide administrative promise pour diminuer les injustices et les tortures administratives prodiguées par les services de l'Etat français

Rio de Janeiro, le 25 juin 2020

Monsieur le Chef de Mission

Je vous prie à nouveau de bien vouloir considérer - **dans l'espoir que vous consentiez à m'en informer de l'acceptation** - mes présents **remerciements** pour votre lettre FAE/SFE/MASAS N° 2019-0638596 du 9 octobre 2019 confirmant que *"le Consulat de France à Rio de Janeiro est compétent pour [m']accompagner dans [mes] démarches administratives françaises"* et que ses services *"restent à [ma] disposition"*.

Je crois en effet qu'il s'agit là de la seule réponse positive reçue de l'Administration française depuis environ cinq ans, et de la deuxième depuis plus de dix ans. Elle trône désormais en bonne place sur l'une des parois de mon habitation.

Au lendemain du **dix-huitième anniversaire de la torture mentale générée par le maintien administratif des injustices relatives à l'immixtion dans ma vie privée par les services de l'Etat français en commençant ceux de votre ministère**, j'ai l'honneur de solliciter la meilleure attention de votre part dans l'espoir de réduire les souffrances générées par :

- 1/ Cette torture ;

- 2/ Son aggravation par le "**supplice de Tantale**" de la promesse d'une aide qui ne vient toujours pas malgré ma patience et mes nombreux efforts polis à cette fin (attestés par diverses lettres recommandées) ;
- 3/ Vos absences de réponse, notamment à mon courriel du 20/03/2020 (reproduit plus bas, pour votre convenance) ;
- 4/ Eventuellement, si tout se passe "normalement", votre absence de réponse à la présente, etc.

J'aimerais pouvoir vous informer de ce que, pendant que certains fonctionnaires d'élite sont payés pour donner de la France l'image d'un pays exemplaire en matière de promotion des Droits de l'Homme et de défense des opprimé(e)s, il existe - tout en bas - de simples mortels qui luttent pour survivre et pour aider les personnes pas assez "normales" à moins souffrir des Troubles et Sévices Administratifs hexagonaux

(Ici un morceau de phrase semble avoir disparu par erreur pendant la rédaction et je ne sais plus ce que c'est (et je n'ai pas le temps de reconstituer, ayant AUSSI d'autres choses à faire que m'occuper de cette torture), mais cela n'a aucune importance puisque personne chez vous ne lit ce que j'écris, ou si c'est lu c'est fait avec "agacement" et avec pour seul intérêt, apparemment, celui de mieux ressentir la jouissance du pouvoir de mépriser et de refuser impunément les demandes de "ceux qui ne sont rien" et autres "sans-dents" ayant l'impudence de vous interpeler et de vous dire à quel point l'empereur est nu - et très laid.)

pour susciter une sorte de velléité d'intérêt dans les hautes sphères et autres palais républicains, comme on peut le voir facilement dans ce que je décris ici depuis dix-huit ans, entre autres exemples.

C'est au cours de ces luttes rendues nécessaires par ce désintérêt et cette incurie, que l'on découvre l'existence d'une vraie "humanité" et d'une vraie "solidarité", hors d'une France qui visiblement n'en a plus assez besoin.

Ces combats pour la survie et pour la diminution de ces souffrances inutiles et injustes permettent de découvrir - puis de rejoindre - les efforts d'organisations internationales telles que celle des Nations Unies.

En lisant les traités internationaux ratifiés par la France dans sa grande bonté extraterritoriale, et tout particulièrement en analysant certaines "Observations générales" relatives - notamment - à la Convention des Droits des Personnes Handicapées, on découvre de nombreuses stipulations et dispositions montrant clairement à quel point le refus de prise en compte du handicap partout (même dans votre noble ministère) tout comme le refus de réponses, ou - dit plus simplement - le mépris administratif français maintenu par l'Etat français pour les personnes handicapées, violent outrageusement cette Convention.

Si les "personnes non administratives" et autres plébéiens n'ont nul besoin de lire de tels textes pour comprendre instantanément l'indécence du fait de marcher sur la tête des personnes vulnérables de la sorte, peut-être que les élites de votre service (ou de sphères encore plus élevées dans votre ministère) pourraient daigner au moins faire semblant de donner l'impression qu'elles en connaissent l'existence.

Si tel était le cas, ces services pourraient peut-être alors consentir à accorder une sorte d'attention - même fugace - à mes suppliques de fin (ou de diminution) de torture et de demande d'aide.

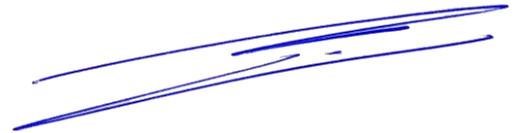
Ceci rendrait alors un peu moins acrobatique le pénible (et bien laborieux) exercice dévolu à d'autres services de votre ministère consistant à rédiger des réponses officielles pour les organes des traités des Nations Unies lorsque ceux-ci ont l'audace de procéder à l'examen du respect des Conventions par l'Etat français, comme cette année en ce qui concerne la CDPH.

Moins de souffrance pour les usagers, moins de "flagrant délit caractérisé" pour l'Etat français : ceci serait facile et possible, si un jour vous ou vos éminents collègues étaient frappés par un désir de bien faire ou un

désir de justice. Ou par une sorte d'inconfort au vu des maux maintenus par le mépris ambiant.
(Ne sachant pas si les hauts fonctionnaires sont dotés de sentiments ou d'une "morale", on évitera d'aborder ici ces sujets qui pourraient offenser.)

En attendant ce jour béni et glorieux ; en joignant ici ma misérable tentative électro-épistolaire précédente, et dans l'espoir d'une salubre intercession de quoi que ce soit, du Saint-Esprit, de l'Esprit de Noël (dans à peine 6 mois) ou même d'une simple "conscience personnelle" si cela est possible, je vous prie de croire, Monsieur le Chef de Mission, à l'assurance de ma parfaite considération.

Eric LUCAS
Martyr Administratif Français



P.S. Très important :

Si vous estimiez que des éléments ou des caractéristiques propres à mes demandes (longueur, style, compréhensibilité...) **étaient de nature à motiver ou à expliquer vos non-réponses** ou d'autres troubles administratifs, la logique la plus élémentaire imposerait alors que vous **m'en informiez afin de s'attacher à les diminuer** (par exemple en cherchant une assistance socio-administrative dûment fournie par l'Etat français).

*« Aux personnes en situation de handicap,
je veux ici dire très solennellement que
la République sera toujours à leurs côtés
et qu'à chaque fois qu'il y a une difficulté, une impasse, une épreuve,
qu'ils n'ajoutent pas une forme de culpabilité à ce qu'ils vivent :
c'est la nôtre, de culpabilité, pas la leur.*

*Eux, ils ont à croire en leurs rêves.
Votre différence, ça n'est pas celle que nos regards
– trop habitués aux normes – croient voir :
votre différence, c'est votre potentiel. »*

Emmanuel MACRON
Conférence Nationale du Handicap
Palais de l'Élysée
11/02/2020



De : **Eric LUCAS** <autistasperger@gmail.com>

Date: ven. 20 mars 2020 à 12:58

Subject: ICAMDAAD---MEAE-FAE-SFE-MASAS Demande d'assistance pour diminuer la torture administrative

To: <jean-claude.marfaing@diplomatie.gouv.fr>

ICAMDAAD (Injustice et cauchemar administratifs du mutisme et du défaut d'accès à l'assistance et aux droits)

Monsieur Jean-Claude MARFAING
Chef de mission
MEAE/FAE/SFE/MASAS

Monsieur le Chef de mission

Je vous prie d'accepter mes remerciements pour votre lettre N° 2019-0638596 du 9 octobre 2019 confirmant que "le Consulat de France à Rio de Janeiro est compétent pour m'accompagner dans mes démarches administratives françaises".

Je vis un cauchemar, parfois aggravé par le "supplice de Tantale" (des rares promesses d'aide, aussitôt déçues), et il n'est pas possible de rester serein et calme en de telles conditions.

J'ai pourtant fait tous les efforts de "diplomatie" avec les services de ce Consulat.

(Et je ne parle pas des longs mois de demandes polies avant qu'ils n'acceptent de me répondre enfin en janvier.)

Malheureusement, les relations sont rendues très difficiles voire impossibles en raison de divers troubles.

J'ai expliqué à ces services que ma demande d'assistance a pour but d'obtenir :

-A/ Au moins un interlocuteur de l'Administration française afin d'avoir enfin le dialogue nécessaire à la résolution ou à la diminution des injustices constitutives de la "torture administrative" qui m'est imposée (dont les principales sont : 1/ injustice séquestration, 2/ injustices titre de séjour, 3/ mutisme administratif / absence d'assistance).

-B/ Une assistance socio-administrative (et pour la communication) apte à faciliter et à faire prospérer le dialogue avec le ou les interlocuteurs en question, et avec l'Administration en général.

Je rappelle avoir fait une grève de la faim en juin 2017, précisément pour ces deux points A et B. En vain, bien sûr.

(Je ne sais pas si quelqu'un comprend ce que j'écris. Sans dialogue, sans interlocuteurs, sans réponses, on ne peut que tenter de deviner. Et naturellement c'est aux autistes que l'on reproche une réticence à communiquer.)

Nous avons eu une [réunion parfaitement positive et agréable](#) en janvier au Consulat, qui m'a paru surréaliste au milieu de cette "torture". Ensuite, je me suis forcé à penser que, finalement, c'était peut-être "vrai", et qu'il y avait peut-être un espoir de dialogue.

Mais malheureusement, dès le premier courriel subséquent, même bienveillant, j'ai compris que rien n'a changé.

Ce courriel ignore ma demande (voir plus haut, A et B) et au contraire parle uniquement d'une démarche du Consulat auprès du Ministère de l'intérieur pour savoir où en est la question du titre de séjour de mon ami (ce qui n'est pas le but principal du dossier en question, qui traite des injustices et souffrances depuis 2002 et non d'une simple histoire de carte de séjour).

Je ne sais plus en quelle langue expliquer que cela ne sert à rien et est contre-productif (offensabilisme des ministères et préfectures etc. qui ensuite sévissent discrètement). Et que cela a déjà été fait (par le même Consulat, par d'autres ministères etc.), évidemment en vain.

J'explique toujours les mêmes choses (qui sont prouvées par la réalité), personne ne fait attention, et par dessus le marché on me reproche la longueur de mes explications.

J'ai donc répondu au Consulat pour expliquer cela, mais je n'ai pas eu de réponse.

Ensuite, c'est la mécanique habituelle qui continue : mutisme administratif, souffrance, quelques rappels par email (le moins possible, pour ne pas "agacer"), souffrance, semaines qui passent, espoir de réponse, pas de réponse, rappel, souffrance, augmentation de l'irritation, jusqu'au moment où, tôt ou tard, on rentre peu à peu en crise, et c'est seulement alors, quand on crie, que les personnes non autistes prêtent attention, parce qu'elle sont dérangées et pour nous reprocher notre "comportement" en nous demandant de cesser, et "naturellement" sans manifester le moindre signe de velléité de recherche de résolution des problèmes, qui donc continuent jusqu'à la prochaine crise etc.

Ce mécanisme s'applique de manière générale avec la plupart des personnes autistes, dont les enfants.

(Ne surtout prêter aucune attention à mes explications sur l'autisme : je suis un spécialiste, je sais de quoi je parle et je peux le prouver, mais il est plus simple d'imaginer que j'affabule, ou que je suis "malade" etc. Ou, pire, que j'ai besoin d'écrire pour me soulager : si c'est juste pour ça, cela dispense de la lecture, et dès lors on s'étonne moins que personne ne comprenne rien. Mais c'est ma faute, bien sûr.)

Bien qu'il soit exact que mes courriels et lettres permettent de diminuer la souffrance (grâce au mince espoir que peut-être enfin un jour - comme au loto - elles rencontreront un destinataire qui

voudra bien faire vraiment attention), ce n'est pas pour autant qu'il faudrait réduire ma situation à celle d'une personne qui aurait "besoin d'écrire" pour "soulager son angoisse".

Cet aspect est parfaitement secondaire, et je suis littéralement écoeuré de voir que le courriel reçu aujourd'hui de votre Consulat ne parle que de cela, en ignorant encore une fois mes demandes, et en m'invitant à ne plus contacter le numéro WhatsApp d'urgence (chose que je fais parfois pour éviter d'envoyer des messages trop "offensants" par courriel au Consulat, et parce que cette méthode permet d'obtenir des réponses à mes courriels).

En résumé on ne me répond que quand je dérange trop, ou que quand j'envoie une LRAR.

L'Administration française veut bien daigner fermer les yeux sur les tortures qu'elle maintient sur les personnes handicapées, ici sans faire le moindre effort d'adaptation, d'accessibilité ou d'aménagements raisonnables, pourvu que les suppliciés ne crient pas trop fort, auquel cas on a droit à une réponse invitant à se taire.

Liberté, Egalité, Fraternité ?...

Je pense qu'avec la crise sanitaire en cours et son aggravation à prévoir (risque accru de chaos social en France), l'Etat français pourrait peut-être en profiter pour se focaliser un peu moins sur le maintien des sévices, pour desserrer un peu l'étau de certaines tortures inutiles et insensées sur personnes handicapées et notamment les autistes : personne ne s'en apercevrait (sauf les victimes bien sûr) et personne ne vous le reprocherait.

Après tout, même si c'est la France, un peu de liberté et d'humanité, voire de compassion, ce n'est peut-être pas si impossible ?

Ces supplices étatiques sont déjà particulièrement inutiles et honteux depuis des décennies, mais là, s'obstiner à ce point à maintenir les injustices coûte que coûte, au milieu d'une débâcle où tout le monde souffre : cela fait longtemps qu'on avait touché le fond mais est-il vraiment si indispensable de continuer à creuser ??

L'humanité, voire la pitié, que je vous demande depuis plus de 17 ans, c'est si inaccessible ? C'est interdit ?

Pardon de déranger depuis si longtemps, mais est-ce que quelqu'un en vos palais pourrait s'abaisser à répondre à ces questions ?

Les considérations ou décisions basées sur des règlements ne tenant pas compte des droits de l'homme et ne respectant même pas la CDPH de l'ONU (entre autres) ne sont pas recevables, et le fait de continuer à les invoquer ne peut qu'aggraver la faute de l'Etat français, que je n'aurai de cesse de dévoiler, jusqu'à mon dernier souffle.

Par ailleurs, quand on passe toute la journée à se creuser la tête pour essayer de faire fonctionner des systèmes d'entraide (Autistance.org), sans connaissances et sans moyens, parce que l'Etat français ne fournit rien, on n'a vraiment pas besoin de vos tortures en plus. Il ne faut pas tirer sur l'ambulance.

Je demande un dialogue. Cette torture est criminelle et inacceptable.

Je demande l'aide socio-administrative à laquelle j'ai droit, et au moins un interlocuteur (qui répond). Elle est où, l'aide pour les autistes ????????

Je demande, comme toujours depuis tant et tant d'années, la cessation des injustices et tortures en question.

Je demande à l'Etat français qu'il respecte la CDPH de l'ONU, qu'il a ratifiée.

J'invoque le "droit qu'a toute personne de jouir du plus haut niveau possible de santé (physique et mentale" prévu par l'ONU.

Pourquoi s'obstiner à ne rien faire pour régler des problèmes qui ne peuvent que finir par nuire à l'image de la France, que pourtant votre Ministère tente de valoriser ?...

Si mes tentatives, mes démarches, mes méthodes, mon comportement, ne conviennent pas, eh bien alors il faut trouver autre chose et ce n'est pas à moi de le faire, c'est déjà bien assez dur comme ça.

C'est aux responsables des troubles de les réparer. Moi je n'ai rien demandé de tout ça.

"La culpabilité, c'est la vôtre."

Je vous prie de croire, Monsieur Jean-Claude MARFAING, à l'assurance de ma parfaite considération.

« Aux personnes en situation de handicap,

*je veux ici dire très solennellement que la République sera toujours à
leurs côtés*

*et qu'à chaque fois qu'il y a une difficulté, une impasse, une épreuve,
qu'ils n'ajoutent pas une forme de culpabilité à ce qu'ils vivent :*

c'est la nôtre, de culpabilité, pas la leur.

Eux, ils ont à croire dans leurs rêves.

*Votre différence, ça n'est pas celle que nos regards – trop habitués aux
normes – croient voir :*

votre différence, c'est votre potentiel. »

Emmanuel MACRON
Conférence Nationale du Handicap
Palais de l'Élysée

11/02/2020

ECT - EMP. BRAS. DE CORREIOS E TELEGRAFOS
Ag: 50300270 - AC COPACABANA
RIO DE JANEIRO - RJ
CNPJ....: 34028316067950 Ins Est.: 81613524
COMPROVANTE DO CLIENTE

Movimento.: 25/06/2020 Hora.....: 09:39:23
Caixa.....: 96969141 Matricula..: 89569261
Lancamento.: 007 Atendimento: 00005
Modalidade.: A Vista ID Tiquete.: 1840027030

DESCRIÇÃO	QTD.	PREÇO(R\$)
DOCUMENTO INTERNACI	1	25,70+
Valor do Porte(R\$)...	8,15	
Pais Destino: FRANCA		
Peso real (KG).....:	0,040	
Peso Tarifado.....:	0,040	
OBJETO====> RR108153186BR		
REGISTRO (INTERNACIO):	10,00	
AVISO DE RECEBIMENTO:	7,55	
Selo.....:	25,70	

TOTAL DO ATENDIMENTO(R\$) 25,70

Valor Declarado não solicitado(R\$)
No caso de objeto com valor,
utilize o serviço adicional de valor declarado.

VALOR EM CARTAO DE DEBITO(R\$): 25,70
VALOR RECEBIDO(R\$)=> 25,70

SERV. POSTAIS: DIREITOS E DEVERES-LEI 6538/78

Ganhe tempo!

Baixe o APP de Pré-Atendimento dos Correios
Tenha sempre em mãos o número do ID Tiquete
deste comprovante, para eventual contato com
os Correios.

VIA-CLIENTE SARA 8.0.02

20200625_ICAMDAAD---MEAE-FAE-SFE-MASAS-
Demande-réponses-mutisme-rappels-absence-aide